

**Le 24 novembre 2009**

## **Un fonds de dotation pour l'OSD**

Bien supporté par le programme Placement culture du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et grâce à l'appui de généreux donateurs, l'Orchestre symphonique de Drummondville annonce avec fierté la mise sur pied d'un important fonds de dotation, assorti d'un fonds de réserve.

Le programme Placement Culture vise à inciter les particuliers, les sociétés et les fondations du Québec à donner plus généreusement aux organismes à but non lucratif des domaines de la culture et des communications en accordant des subventions de contrepartie qui s'ajoutent aux dons et contributions recueillis par les organismes auprès de ces donateurs.

Les objectifs de ce programme sont :

1. Mettre en place des conditions de nature à inciter, progressivement et dans une perspective de long terme, le secteur privé à s'engager plus intensément dans le financement des organismes de la culture et des communications.
2. Assurer aux organismes de la culture et des communications, notamment ceux de petite taille, une marge de sécurité financière pour faire face à l'imprévu.
3. Permettre aux organismes de la culture et des communications de stabiliser leurs revenus à long terme et, ainsi, de gagner en autonomie.

Grâce à l'ajout de crédits de 10 M\$ en 2008-2009, le CALQ a répondu à la presque totalité des organismes en attente d'une réponse au 31 mars 2008, dont 51 % étaient situés en dehors des grands centres. Le budget total de ce programme atteint maintenant 25 M\$.

Les montants recueillis doivent être déposés dans des fonds de dotation et de réserve, gérés par les fondations communautaires partenaires du programme. À long terme, ces nouvelles injections d'argent permettront aux organismes de stabiliser leur situation financière.

Dans le cas de l'OSD, pour chaque dollar recueilli, Placement culture a investi trois dollars. Comme l'OSD a recueilli une somme totale de quelque 84 000 \$ auprès de ses généraux donateurs, la subvention de contrepartie s'est élevée à la somme de 250 000 \$. Après répartition, l'OSD dispose donc maintenant d'un fonds de dotation de 133 333 \$ et d'un fonds de réserve de 200 000 \$.

Pour les deux premières années après la constitution des ces fonds, ces argents ne sont pas disponibles pour les opérations de l'OSD. Après ces deux années, les revenus générés par le fonds de dotation pourront être retirés pour supporter le financement des opérations de l'OSD, le capital de ce fonds étant gelé pour dix ans. Dans le cas du fonds de réserve, après ces deux années, le capital et ses revenus deviendront disponibles.

Inutile de mentionner que les dirigeants de l'OSD ont la ferme intention de gérer ces fonds avec vigilance de façon à assurer la pérennité de ses opérations à long terme.

Un grand MERCI à nos donateurs :

Mentionnons les personnes et entreprises ont contribué à faire une réussite de cette campagne  
Placement Culture de l'OSD :

Normand W. Bernier, M. Yvan Bouvet, la Caisse populaire Desjardins de Drummondville, Canimex, M. Robert Delorme, M. Sylvain Girardin, Mme Marie-Paule Hains, Hyundai Drummondville, Me Germain Jutras, Laferté ltée., M. Jean Larocque, L'Union-vie, Mme Dolores Lupien, Pépin assurances, Soucy international, Teknika HBA et Toyota Drummondville.

Les musiciens, administrateurs et permanents de l'OSD remercient sincèrement ces donateurs qui, par leur appui, montrent leur solidarité à l'endroit de leur orchestre symphonique qu'ils voient comme un pilier incontournable dans le paysage musical dans notre région.